



LE COMITE 21 PROPOSE AU GOUVERNEMENT

LA MISE EN ŒUVRE D'UN AGENDA 21 NATIONAL

Le Grenelle de l'environnement a été dans sa 1^{ère} phase un moment essentiel de la vie démocratique en faveur du développement durable en France. L'exercice de confrontation directe et pacifiée entre la puissance publique et la société civile est suffisamment inédit en France pour être salué. Le Comité 21 a participé au titre de personnalité qualifiée au groupe de travail n°6 « Promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi » et a pu apprécier la qualité des échanges et des propositions.

Au temps de la concertation succède désormais celui du débat public sur Internet (www.legrenelle-environnement.fr : 35.000 visites en une semaine avec 4.500 propositions mises en ligne) et en Région, avant les phases décisives de l'arbitrage politique, puis de l'action. Bettina Laville, Conseiller d'Etat et Présidente d'honneur du Comité 21, supervise et veille à la transparence des débats publics en région et sur Internet. Cette phase de débat public se déroule du 5 au 19 octobre, avant la tenue du Grenelle proprement dit les 24 et 25 octobre. Pour Bettina Laville, « la lutte pour préserver notre planète ne se passera pas sans démocratie participative ». Or, d'après un sondage **LH2**, si 42% des français sont pessimistes sur les retombées du Grenelle de l'environnement, une écrasante majorité de la population se sent concernée : 93% des personnes interrogées ont déclaré être prêtes à faire des efforts quotidiens en faveur de l'environnement.

Avec le Grenelle de l'environnement, nous venons de franchir une première étape en terme d'ouverture. Profitons de cette mobilisation exceptionnelle et de l'élan créé ! Pour des raisons de cohérence de l'action, de transparence et d'ancrage dans le temps, tous les réseaux associés jusqu'alors doivent le demeurer dans la durée, c'est-à-dire jusqu'à la phase de concrétisation des actions.

Nous avons un impératif besoin de clarification des enjeux et des politiques concernant nos grandes options en matière de développement durable en France à court, moyen et long terme. Quels sont nos grands objectifs à 15/20 ans ? Quels sont les outils déployés pour les satisfaire ? Quels sont les moyens financiers associés ? C'est d'une véritable planification stratégique dont nous avons besoin, qui doit être claire, cohérente dans le temps – avec ce que cela suppose en termes d'évaluation – ambitieuse et mobilisatrice.

Sur la base de ces constats et de ces attentes, fondé sur notre habitude du travail pluri-acteurs depuis notre création en 1994 autour de nos 4 collègues qui ne sont pas sans rappeler ceux du Grenelle d'aujourd'hui, inspiré enfin par les quelques 280 démarches Agenda 21 d'ores et déjà engagées à l'échelle des territoires en France, le Comité 21 propose au gouvernement la mise en œuvre à l'échelle du pays d'un Agenda 21 national. L'adoption d'un tel dispositif constituerait un véritable projet politique ambitieux et concerté pour le développement durable, assorti d'objectifs-clés et d'instruments d'évaluation auxquels les représentants et partenaires de l'Etat (institutions, collectivités, entreprises, syndicats, ONG, citoyens-consommateurs...), dans leur diversité, pourront se référer. Les propositions du Comité 21 dans le cadre du groupe n°6 s'articulent autour de 4 thèmes (anticiper et répondre aux mutations des modes de production, promouvoir le développement des éco-activités, faire évoluer et moderniser les compétences, informer et sensibiliser les citoyens-consommateurs) qui pourront utilement nourrir cet Agenda 21 national.

⇒ Eric Guillon – comite21@comite21.org

⇒ Nicolas Blanc – blanc@comite21.org

ACTUALITES DES ADHERENTS

Un baromètre développement durable

Le 27 septembre 2007, le **Conseil régional Midi-Pyrénées** en partenariat avec l'INSEE a créé le premier baromètre du développement durable. Engagée dans une démarche Agenda 21 depuis 2003, la Région a souhaité disposer de 46 indicateurs pour dresser un état des lieux en matière de développement durable, suivre les évolutions et partager ce diagnostic avec l'ensemble des acteurs concernés. Ils s'articulent autour de 5 axes : viser une croissance soutenable, préserver les patrimoines et les ressources critiques, veiller à la dimension spatiale et aux perspectives globales, satisfaire les besoins des générations présentes, prendre en compte le long terme et les générations futures. Ce travail se traduit par une publication présentant les grandes tendances et les enjeux en Midi-Pyrénées. Il a été rendu possible grâce à l'appui

methodologique de **Ifen** et au concours d'experts régionaux des services de l'Etat (Diren, Draf) et de l'ARPE. Une actualisation annuelle des indicateurs sera mise en ligne sur les sites de l'INSEE et de la Région Midi-Pyrénées.

www.midipyrenees.fr/actualites.asp?pk_actualite=472&=4&univers=6&SX_Menu_selectedID=CED1CC84

⇒ Pascal Beer Demander – pascal.beer-demander@cr-mip.fr

Poweo compense ses émissions de CO₂

Poweo a lancé le programme « Poweo CO₂mmunauté » en partenariat avec Action Carbone de **GoodPlanet** afin de réduire l'impact de son activité sur le réchauffement climatique. L'entreprise s'est engagée à compenser financièrement l'équivalent de 100 Kg de CO₂ pour chaque client n'ayant pas consommé la totalité de son forfait annuel. Ces sommes sont ensuite investies dans des projets « verts »

ACTUALITES DES ADHERENTS

sélectionnés par Action Carbone. Poweo a ainsi financé l'opération « Karnataka Inde 2007 », qui a permis de construire des réservoirs à biogaz dans le sud-est de l'Inde afin d'approvisionner des familles isolées en énergie renouvelable et gratuite. Pour rappel, l'association GoodPlanet présidée par Yann Arthus-Bertrand propose aux entreprises de compenser leurs émissions de gaz à effet de serre en finançant des projets dans le domaine des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la reforestation. www.poweo.com/index.phtml/content/decouvrir_nos_offres-programme_co2 www.actioncarbone.org
⇒ Christophe Droguere - christophe.droguere@poweo.com
⇒ Matthieu Tiberghien - matthieu@actioncarbone.org

Gaz de France renforce sa production éolienne

Le 9 octobre, **Gaz de France** annonçait le développement de ses capacités de production éolienne en achetant 95% de la société Erelia (exploitant de parcs éoliens). L'entreprise s'allie à Gaz de France afin de développer une capacité de production de 450 MW d'ici 2009. En 2006, Gaz de France avait créé une filiale consacrée aux éoliennes, Maia Eolis, lui permettant de disposer de 80MW de production à la fin 2007 (48Mwe : fin 2006). L'objectif du groupe est d'atteindre 1 000 MWe en 2012. Depuis l'ouverture du marché de l'énergie, Gaz de France mise sur les énergies renouvelables (solaire, bois, éolien et biomasse) en se fixant comme objectif 20% d'énergies renouvelables dans le mix-énergétique produit d'ici 2012 et 13% de parts de marché dans le secteur bois pour la production de chaleur à l'horizon 2013. www.gazdefrance.com/FR/E/12/energie-durable.html
⇒ Luc Demoulin - luc.demoulin@gazdefrance.com

Energie solaire à Narbonne

Le 5 septembre, Michel Moynier, maire de **Narbonne**, a signé avec le président d'**EDF** Énergies nouvelles, une promesse de bail de vingt ans sur un terrain de 23 hectares qui accueillerait la plus grande centrale solaire française, et la 3^e d'Europe. La centrale solaire produira, à terme, huit fois plus d'électricité que la centrale actuellement la plus puissante inaugurée en 2006 de Saint-Denis de la Réunion. Cette centrale devrait produire environ 10 000 mégawatts grâce à 80 000 m² de panneaux solaires, pour un investissement de 40 millions d'euros avec une mise en service pour fin 2008. L'objectif est d'avoir une indépendance énergétique correspondant aux besoins des bâtiments de la collectivité et de l'éclairage public. www.mairie-narbonne.fr

⇒ Jean-Marie Lignerès - lignerès@mairie-narbonne.fr

1^{ère} expérimentation de véhicules hybrides rechargeables

Le 5 septembre, **EDF** et **Toyota** ont annoncé un partenariat technologique qui vise à développer des solutions pour la commercialisation future de véhicules hybrides rechargeables (aujourd'hui au stade de prototype). L'objectif est de réduire l'impact environnemental de l'automobile, particulièrement en milieu urbain. L'accord prévoit que 4 véhicules hybrides rechargeables seront intégrés dans la flotte d'EDF pour y être testés sur le réseau routier français, dans des conditions d'utilisation normales. Sur de courtes distances, le véhicule hybride rechargeable utilise principalement l'énergie électrique qui permet de réduire les émissions de CO₂ en limitant l'utilisation de carburant fossile. Pour des trajets plus longs, le véhicule hybride rechargeable fonctionne sur le mode combiné électrique/essence. Par exemple, sur un parcours quotidien de 25 km et même comparativement à une voiture hybride, l'hybride rechargeable pourrait réduire de 34 % les émissions de CO₂.

www.edf.fr/fichiers/fckeditor/File/Transport/lettre_EDFTVE_63.pdf

⇒ Dominique Ganiage - dominique.ganiage@edf.fr

⇒ Sophie Glemet - sophie.glemet@toyota-europe.com

Elyo s'engage sur les campus universitaires

Le 20 septembre, Elyo (**Groupe SUEZ**) et Fondaterra (Fondation européenne pour les territoires durable) ont signé une convention pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les consommations d'énergie sur les campus universitaires. Ce projet consiste à concrétiser les potentiels identifiés lors d'une précédente étude sur 3 universités puis à le déployer dans l'ensemble des campus de la région Ile-de-France et à l'échelle du territoire français. Ce partenariat se traduit par un soutien technique à l'élaboration d'une stratégie globale d'amélioration de la gestion et du mix-énergétique des bâtiments avec, dans un premier temps, l'analyse des pistes d'optimisation énergétique sur différents sites, notamment l'université Paris Nord 13. Fondaterra s'est également associée à l'**ADEME**, la Conférence des Présidents d'Université, la **Région Ile-de-France** et des entreprises du secteur énergétique.

www.elyo.com/infos/news/news.asp?code=200

⇒ Pascal Roger - pascal.roger@elyo.fr

1^{er} collège HQE® à Issy les Moulineaux

Le 5 octobre, la **ville d'Issy-les-Moulineaux** et le **Conseil général des Hauts-de-Seine** ont inauguré le collège Georges Mandel construit selon les 14 critères de la « norme » HQE® (relation du bâtiment avec son environnement immédiat, gestion de l'eau; confort acoustique...). D'une superficie de 6 500 m² et d'une capacité d'accueil de 600 élèves, ce collège est équipé de capteurs solaires permettant de produire 40% de la consommation d'eau chaude sanitaire. Un bassin de rétention de 42 m² récupère les eaux pluviales. La production d'eau chaude sanitaire est couverte à 40% par un système de panneaux solaires. Le mode de chauffage choisi est la production de chaleur par la valorisation des déchets (49%). Enfin, les classes sont dotées de vitrages à faible émissivité et ainsi protégées des nuisances sonores. Le Conseil général des Hauts-de-Seine a investi 20,6 millions d'euros. <http://environnement-transport.hauts-de-seine.net/portal/site/environnement/>

⇒ Thierry Herdwyn - therdewyn@cg92.fr

Label « déplacement durable » à Rennes Métropole

A l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité (16-22 septembre), **Rennes Métropole** a labellisé deux nouveaux plans de déplacements : celui des services du **Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables** et celui de la société de courtage en assurances Novéla. Ce label « Déplacement Durable » est la reconnaissance par Rennes Métropole d'une démarche exemplaire de gestion des déplacements par une entreprise ou une administration. Obtenir le niveau « A » du label permet à l'entreprise de bénéficier d'une réduction de 10 % sur le coût des abonnements aux transports en commun. Opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2007, le label a été expérimenté avec **La Poste**. En moins d'un an, les résultats témoignent de son efficacité : un parc de vélos d'une centaine de places particulièrement bien occupé, d'une progression des abonnements STAR de l'ordre de 40 %... Rennes Métropole accompagne actuellement une cinquantaine d'entreprises ou services souhaitant mettre en place un plan de déplacements. www.rennes-metropole.fr -> actualités -> transports

⇒ Roland Gicquel - r.gicquel@agglo-rennesmetropole.fr

Une calculatrice éco-déplacement par l'ADEME

L'**ADEME** lance la calculatrice éco-déplacement destinée à calculer les impacts environnementaux et financiers des

déplacements quotidiens de chacun. Cet outil Internet compare différents modes de transports pour un déplacement de type domicile-travail. Elle permet d'évaluer pour chacun des modes les 3 impacts suivants : les émissions de gaz à effet de serre, les consommations de carburant (énergie) et les coûts. Ainsi, pour la marche à pied, la calculatrice inclut l'achat de paires de chaussures. Pour les cyclistes, le coût prend en compte l'achat d'un vélo. Pour la voiture, les frais d'assurance et d'entretien sont pris en compte. www2.ademe.fr/calculatrice-eco-deplacements/

⇒ Valérie Martin - valerie.martin@ademe.fr

Lille Métropole valorise ses déchets

Le Centre de valorisation organique (CVO) de **Lille Métropole**, situé à Sequedin en bordure du canal de la Deûle, a été officiellement inauguré le 20 septembre. Le CVO valorise les biodéchets (tontes de gazon, tailles de haies, fleurs fanées, épiluchures) de la Métropole en produisant à la fois du compost et du biogaz (100 000 tonnes par an). Ce centre abrite un dispositif original : une usine de biométhanisation. Elle permet, non seulement de produire du compost en six semaines utilisable dans l'agriculture (45 000 tonnes par an), mais aussi de récupérer les gaz de fermentation en laissant les déchets se décomposer dans une enceinte close privée d'oxygène. Le gaz méthane récupéré est alors transformé en vapeur, en électricité ou en carburant capable d'alimenter 150 bus urbains dont le dépôt est situé près du CVO. La proximité de la voie d'eau est une opportunité pour réduire le trafic routier. www.cudl-lille.fr/index.php?p=243&art_id=11194

⇒ Isabelle Freyermuth - ifreyermuth@cudl-lille.fr

L'ile-de-France renforce son aide à l'agriculture bio

Le programme du Conseil régional d'**Île-de-France** 2007/2013 pour l'agriculture biologique a été voté le 27 septembre avec un accompagnement financier de l'ordre de 8 millions d'€. Il s'appuie sur trois orientations : une aide à la conversion des exploitants de la production classique vers la production bio (PARC Bio) ; la poursuite d'un dispositif d'aide annuelle au maintien (ARMAB) pour compenser les surcoûts induits par ce mode de production, et le soutien à l'introduction du bio et de l'approvisionnement régional dans les cantines des lycées et collèges avec un accompagnement des gestionnaires des cantines (formations et publication d'un guide). L'aide à la certification bio (pour compenser 80% des coûts engendrés par l'audit de certification), le renforcement de l'appui aux conversions des exploitations au bio et une bonification pour les agriculteurs font parties également des nouvelles mesures de ce programme.

⇒ Jean-Marc Brulé - jean-marc.brule@elus.iledefrance.fr

UICN : 16 306 espèces menacées d'extinction

Le 12 septembre, l'**Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)** a présenté la « liste rouge 2007 des espèces menacées », un bilan inquiétant de l'érosion de la biodiversité. La liste rouge répertorie désormais 41 415 espèces (on estime à 15 millions le nombre total d'espèces vivant sur la planète) dont 16 306 sont menacées d'extinction, soit 188 de plus que l'an dernier. Selon l'UICN, « un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un tiers des amphibiens et 70% de toutes les plantes évaluées dans la liste rouge sont en péril ». La France fait figure de mauvaise élève. Avec 641 espèces menacées sur son territoire, elle est parmi les 10 pays en tête de la liste rouge... Afin de disposer d'un inventaire plus précis des espèces menacées en France, l'**UICN** et le **Muséum national d'Histoire naturelle** ont lancé en juin 2007 l'élaboration d'une liste rouge nationale pour 2010.

www.uicn.fr/Liste-rouge-2007.html

⇒ Sébastien Moncorps - sebastien.moncorps@uicn.fr

Partenariat AMGVF et Médecins du Monde

L'**Association des maires de grandes villes de France (AMGVF)** signe un partenariat avec Médecins du monde (MdM) afin de sensibiliser les populations aux problèmes de santé et d'exclusion. L'AMGVF encourage ainsi ses membres à diffuser une fois par an, dans leurs revues municipales, une campagne de communication de MdM. Par ailleurs, la mission France de MdM apportera son expérience et participera à la réflexion sur la relation entre la santé et les inégalités menée notamment par le nouveau groupe d'étude « Santé et territoires » de l'AMGVF. Deux thèmes seront mis en avant : la santé physique et mentale des sans-abris.

www.grandesvilles.org/spip.php?article961

⇒ Ludovic Piron Palliser - lpiron@grandesvilles.org

8^e Appel des enfants pour l'environnement

Le **WWF**, en partenariat avec la **Ligue de l'enseignement, Gaz de France et la Caisse d'Épargne**, lance la 8^e édition de l'Appel des enfants pour l'environnement. Cette année, un nouveau kit pédagogique à destination des enseignants permet d'expliquer l'énergie et les conséquences environnementales de sa consommation aux enfants de 8-12 ans. Il comprend un carnet-découverte de 16 pages élaboré avec le ministère de l'Éducation nationale et un poster sur les gestes simples à faire pour diminuer notre consommation d'énergie. Le concours « Chauffe pas la planète » propose de réaliser avant le 31 mars 2008 une lettre ouverte au maire de sa collectivité sur le thème des économies d'énergies dans la ville. L'ensemble des lettres seront rassemblées dans un livre blanc et diffusées aux maires et aux académies. www.wwf.fr/campagnes/campagnes/appel_des_enfants_edition_2008

⇒ Chloé de la Simone - cdelasimone@wwf.fr

L'Unicef lance www.defensedenenepasagir.fr

Les ados ont leur site d'information et de sensibilisation aux droits de l'enfant ! Ce site est le lieu d'expression des jeunes ambassadeurs de l'**UNICEF France**, et plus largement des jeunes internautes. Il propose des actualités, des témoignages sur la situation d'enfants et de jeunes dans le monde et informe sur les moyens pour s'engager de façon concrète aux côtés de l'UNICEF. Résolument tourné vers les jeunes, il adopte un langage et une charte graphique adaptés à travers ses différentes rubriques : Informe toi ! Exprime toi ! Passe à l'action ! A toi de parler ! www.defensedenenepasagir.fr met en avant certaines thématiques fondamentales comme la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) ou les Objectifs du Millénaire pour le Développement dans un format adapté à leur âge.

⇒ Carole Réminny - creminny@unicef.fr

Communication primée pour la CUB

Le 10 septembre, la **Communauté urbaine de Bordeaux** s'est vue décerner le prix CB News 2007 de la meilleure communication sur le développement durable des collectivités territoriales. Elle a été notamment primée pour la valorisation « des gestes quotidiens qui sauvent la planète, à travers un dispositif média local en affichage, presse locale, au cinéma, sur la télé locale ». Elaborée par l'agence ALS Cachou, cette campagne se décline en 3 volets : affichage sur le réseau de tramway d'un message générique intitulé « La nature et nous, c'est pour la vie » et de visuels déclinant les thématiques transports, déchets et eau (courant premier semestre 2007) ; insertion de ces différents visuels dans la presse quotidienne régionale et les journaux gratuits ; diffusion de spots de 20 secondes sur ces mêmes thématiques, sur TV7 et dans les salles de cinéma de la Cub. www.bordeaux-metropole.com

⇒ Stéphanie Robert - srobert@cu-bordeaux.fr

LE COMITE 21 EN ACTION

Agenda d'octobre

4 : Paris - Groupe de travail «Initiatives territoriales en matière d'information et de sensibilisation au développement durable» de la Décennie des Nations unies de l'éducation pour le développement durable, coordonnée par **I'AMF**, **I'AMGVF**, **Dexia** et le Comité 21

8 : Paris - Groupe de pilotage «Territoires durables» et «Education au développement durable» : présentation de l'étude sur la contribution des collectivités à l'éducation au développement durable réalisée avec le soutien de **SUEZ**

16 : Albi - Intervention de Christine Delhay sur la méthodologie des Agenda 21 scolaires dans le cadre du Master II «Gestion Sociale de l'Environnement» de l'université JF Champollion

17 : Bordeaux- Intervention de Christine Delhay sur les Agenda 21 scolaires dans le cadre des Ateliers du développement durable organisés par la **CUB de Bordeaux**

17 : Paris - Groupe de pilotage du programme «Tourisme durable» sur le thème «Economie et tourisme durables»

19 : Paris - Intervention de Nicolas Blanc sur «développement durable, les jeux des acteurs» aux 58^{ème} Journées Techniques des Industries Céréalières

19 : Paris - Réunion de travail sur l'Observatoire européen de l'innovation dans les Métropoles

24 : Paris - Intervention d'Antoine Charlot à la commission développement durable de **I'AMGVF**

25 : Paris - Intervention d'Ugo Toselli sur «Tourisme et développement durable», au Master «Développement durable et organisation», Université Paris Dauphine

30 : Le Havre - Intervention d'Ugo Toselli à la table ronde «De la théorie vers la pratique : témoignages de professionnels» au Forum du tourisme durable organisé par la **ville du Havre**

30 : Paris - Intervention d'Antoine Charlot à la Commission Tourisme de l'ADF

31 : Valenciennes - Intervention de Bettina Laville, Conseillère d'État, Présidente d'honneur du Comité 21 à TIC 21

5^e édition des Rubans du développement durable

Les Rubans du développement durable sont organisés par **Dexia**, **I'AMF**, **I'AMGVF** et le Comité 21. Le 13 septembre, la 5^e édition présidée par Jean-Marie Pelt, président de **I'Institut Européen d'Ecologie**, a distingué, en partenariat avec le **Programme des Nations Unies de l'Environnement (PNUE)**, **I'ADEME**, la **DIACT**, 11 collectivités lauréates selon 2 catégories, «*Démarche globale de développement durable*», et «*Lutte contre le changement climatique*». Parmi les actions mises en œuvre, on peut citer : la construction de 5000 logements HQE à **Pantin** ; la mise en place d'un guichet unique pour toutes les offres de transport (covoiturage, train ou car) par le Syndicat d'aménagement du Trièves ; l'élaboration d'un budget participatif à Saint-Paul de la Réunion ; la mise en place d'un réseau de chaleur dans 4 villes jumelés avec **Toulouse** ; un plan local de vie pour lutter contre les exclusions à Fresnes-sur-Escaut ; l'évaluation participative de l'Agenda 21 de **Clermont-Ferrand** ; la création d'un Centre Grand Ouest pour la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) piloté par **Angers Loire Métropole** ; l'élaboration du plan climat multi-partenarial de Grenoble Alpes Métropole ; le plan éco-mobilité de Strasbourg ; la chaufferie bois pour les 360 habitants de Fraïsse-sur-Agoût et le réseau de géothermie de Jonzac. Depuis 5 ans, 54 collectivités ont été distinguées par les Rubans du développement durable.

⇒ Antoine Charlot - charlot@comite21.org

Trophées du tourisme

Voyages-sncf.com a décerné le 20 septembre les premiers Trophées du tourisme responsable récompensant les acteurs de la filière les plus innovants en matière de développement durable. 130 candidatures ont été reçues, 27 nominées et 12 retenues par le jury. Parmi les lauréats, Atalante (voyages à pieds, axés sur la découverte et l'aventure) et La Route des Sens (voyages solidaires et équitables, basés sur la rencontre) se sont partagés le trophée du Tourisme Equitable et Solidaire. Le Trophée Nature et Environnement, a été décerné à Cap France, réseau de tourisme associatif ayant développé un système de management environnemental pour toutes ses unités d'accueil. Le Trophée du tourisme d'Affaires Responsable a été remporté par l'Hôtel Les Orangeries, de Lussac-les-Châteaux dans la Vienne, le 1^{er} hôtel en France à avoir reçu l'écolabel européen des hébergements touristiques durables. Une mention spéciale a été attribuée au tour-opérateur Nouvelles Frontières pour sa politique environnementale de gestion des hôtels Palladien et un coup de cœur, aux campings Hutttopia conçus, en partenariat avec l'office national des forêts et la ligue de protection des oiseaux. www.voyages-sncf.com

⇒ Ugo Toselli - toselli@comite21.org

Partenariat avec la Maison du développement durable

Le 28 septembre, la **Maison du Développement Durable**, lieu itinérant destiné à l'éducation au développement durable du grand public, et le Comité 21, réseau d'acteurs du développement durable, se sont associés pour inciter la communauté éducative, les associations d'éducation au développement durable, les collectivités... à mettre en œuvre des démarches Agenda 21 d'établissements scolaires en France. Visitée, depuis 2005, par près de 500 classes (du primaire au lycée), la Maison contribue non seulement à la sensibilisation du grand public au développement durable mais apporte également des contenus ludiques et didactiques aux enseignants et leur élèves. Une présentation spécifique sur les Agenda 21 scolaires et la méthodologie élaborée par le Comité 21 seront mises à disposition des enseignants. www.maisondudeveloppementdurable.com

⇒ Christine Delhay - delhay@comite21.org

⇒ Anne Lemaire - lemaire@comite21.org

Création d'une plate-forme de partenariat ACCES DD

Le Comité 21, le réseau Ecole et Nature (REN), le réseau Ecorce (réseau d'Echanges pour la Cohérence et la Réflexion dans les Centres d'éducation à l'Environnement), **I'IFREE** (Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement) et **I'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPIE)** ont décidé de mutualiser leurs compétences en lançant le projet ACCES DD (Accompagner les établissements scolaires et extrascolaires dans leurs démarches de développement durable). Ce projet national a pour objectif d'intensifier l'engagement des établissements scolaires et hors-scolaires (centres d'environnement, centres d'accueil de groupes,...) dans des démarches de développement durable et de renforcer les compétences des acteurs de l'EEDD pour l'accompagnement méthodologique et pédagogique des établissements. Il se traduit par 4 actions concrètes : un plan de formation des éducateurs à la conduite de projets dans l'établissement (2 sessions fin 2007 et début 2008) ; l'élaboration d'une communication auprès des élus et des responsables d'établissements ; la mise en réseau des acteurs concernés et la production d'un guide pédagogique

venant compléter le guide méthodologique Agenda 21 scolaire du Comité 21.

⇒ Christine Delhaye - delhaye@comite21.org

⇒ Anne Lemaire - lemaire@comite21.org

Développement durable et TIC à l'honneur

Les 30 et 31 octobre 2007 à Valenciennes, **ACIDD** organise la 3^{ème} édition du Forum international TIC21 sous les parrainages du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables et de la Commission européenne « Société de l'information et médias ». Le réchauffement climatique et l'efficacité énergétique sont les thèmes prioritaires de cette édition qui rassemblera près 300 participants et 100 intervenants dont Jacques Attali, président de PlaNet Finance, Jean-Louis Borloo, ministre du MEDAD, Charles Secrett, ville de Londres, Viviane Reding, commissaire européenne à la société de l'information et aux médias... Cette édition propose, en partenariat avec le Carrefour des Possibles de la FING, Agora Energy et la DIACT, un concours « Prix TIC 21 de l'innovation durable » ouvert à tous types de projets/réalisation contribuant à de nouvelles formes d'usages des TIC au service du développement durable. Le Comité 21 est partenaire de TIC 21. www.acidd.com/UPLOAD/article/pages/179_article.php
⇒ Gilles Berhault - gilles.berhault@acidd.com

4^{es} assises nationales des Agenda 21 départementaux

Le **Conseil général de l'Essonne** accueillera les 15 et 16 novembre les 4^e assises nationales des Agenda 21 départementaux avec en clôture Jean-Louis Borloo, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des travaux engagés par le Comité 21 et l'**Assemblé des Département de France (ADF)** depuis 2003 et sera un moment de débat politique fort sur les enjeux du développement durable et les réponses départementales à y apporter. Par leur positionnement et leurs compétences, les départementaux deviennent en effet des acteurs incontournables du développement durable, à l'échelle locale comme nationale. Aujourd'hui, 31 Conseils généraux ont délibérés la mise en œuvre d'un Agenda 21. Le Comité 21, en partenariat avec l'ADF, recense ces démarches sur le site www.agenda21france.org. Les assises départementales se dérouleront au Centre National de Rugby de Marcoussis.
⇒ Antoine Charlot charlot@comite21.org

Rencontres-débats du Comité 21

Anne-Marie Idrac, présidente de la SNCF

Le 12 septembre dernier, Anne-Marie Idrac, présidente de la SNCF, est intervenue sur le thème « Les enjeux de développement durable des territoires pour la SNCF : responsabilité du transporteur et responsabilité d'entreprise ». Mme Idrac a rappelé quelques chiffres concernant son entreprise : 220 000 salariés en 2006, un chiffre de 21,9 Mrds d'€, en progression de 5 % sur un an. La SNCF ne représente par ailleurs que 0,64% des émissions de CO₂ du transport.

Sur les longues distances et des trajets inférieurs à 3h00, la compétitivité du train a été rappelée : la ligne grande vitesse Paris/Strasbourg devrait à terme représenter 70% des parts de marché. Les transports de proximité ont progressé de 10% en un an et d'ici 5 ans, l'ensemble du matériel ferroviaire aura été renouvelé. Le fret continue d'être déficitaire : 350 M d'euros de pertes en 2006 pour un chiffre d'affaires de 1,6 Mrds d'euros. La situation financière est cependant en cours d'amélioration et le fret SNCF a augmenté en volume au cours du 1^{er} semestre.

Rappelant que le train est adapté aux gros volumes, la direction a décidé de diminuer sa présence sur les transports de proximité – où le train est inefficace d'un point de vue économique et environnemental – et d'affecter prioritairement les moyens sur les transports massifs.

Le prochain plan d'entreprise 2008-2012 de la SNCF est fondé sur le développement durable. Plusieurs actions ont d'ores et déjà été lancées : l'éco-comparateur pour le grand public (l'équivalent pour les marchandises est en cours d'élaboration), un programme de gares "écologiques" va voir le jour (panneaux solaires, bâtiment "végétalisé", matériaux locaux). La SNCF consacre actuellement 50 millions d'euros par an à l'accessibilité des handicapés (mise en place d'un réseau local d'agents dédiés, accessibilité des gares...).

En conclusion, Anne-Marie Idrac a insisté sur les priorités de la SNCF pour le Grenelle de l'environnement : le haut débit ferroviaire, l'application partout en France de l'eurovignette, dont le produit doit être affecté au développement des infrastructures durables et la prise en compte de l'industrie ferroviaire dans les échanges de quotas d'émissions. Retrouver le compte-rendu intégral sur le site du Comité 21.

www.developpementdurable.sncf.com

⇒ Eric Flamand - eric.flamand@sncf.fr

Alertes redoublées sur les changements climatiques restitution des travaux du GIEC

A la suite de la première rencontre débat sur le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat) du 22 février, François Moisan, directeur scientifique de l'**ADEME**, et Michel Petit, président du comité environnement de l'académie des sciences et ancien membre du bureau du GIEC, sont revenus sur les travaux des groupes II et III du GIEC, le 26 septembre. A la veille de la réunion des experts aux Pays-Bas sur les scénarios du réchauffement climatique et en prévision de la réunion de Valence en novembre, Michel Petit est revenu sur la méthodologie du GIEC, le résultat du groupe II en charge des questions concernant les impacts et les adaptations et du groupe III en charge de la mitigation.

Michel Petit rappelle la hausse déjà constatée des températures en lien avec les émissions de CO₂ et les scénarios probables de l'évolution de la teneur en gaz à effet de serre de l'atmosphère attendus au cours du XXI^e. Il existe une disparité entre les territoires sur les conséquences du réchauffement avec l'accentuation de phénomènes climatiques extrêmes, le développement de zones humides et zones sèches. Les émissions globales s'élèvent à 7 Gt C. Pour stabiliser nos émissions, il faut parvenir à un facteur 2 au niveau mondial. Ce qui conduirait à une croissance des températures d'environ 2°C. Pour la France l'effort à réaliser est d'atteindre le facteur 4. Il faut dès à présent prévoir une réponse aux conséquences directes sur l'eau, sur les ressources alimentaires, sur la santé, sur les écosystèmes et la biodiversité...

Deux types d'approches sont envisageables pour atténuer les conséquences du réchauffement climatique. Soit par une régulation par le marché soit par une approche plus incitative de la part des pouvoirs publics. Les coûts de développement des mécanismes de réduction de carbone sont très faibles et sont évalués à une baisse de croissance du PIB de 3 points dans le cas d'actions maximales, soit une baisse de croissance du PIB de 0.12 point par an comparée à la croissance de 5% ces dernières années. www.comite21.org/rencontres_debats/rd2007/moisan_petit.pdf

⇒ François Moisan - francois.moisan@ademe.fr

EN SAVOIR PLUS

Appel du Pavillon français « Expo Zaragoza 08 »

La prochaine Exposition Internationale "Expo Zaragoza 08" aura lieu à Zaragoza (Espagne), du 14 juin au 14 septembre 2008, sur le thème de l'eau et du développement durable. Pour son pavillon, la France a choisi de parler de l'eau et du développement humain et plus particulièrement de l'accès à l'eau potable et aux dispositifs d'assainissement. A partir du 15 septembre jusqu'au 15 janvier 2008, est lancée une grande collecte mondiale des images de gestes, d'objets, des usages et des plaisirs de l'eau via le net. Ces images seront placardées sur les 4 faces du Pavillon français (on attend plus de 12 millions de visiteurs) pendant 3 mois pour constituer une grande fresque collective avec pour slogan "Water is life, sanitation is dignity".

Pour participer à cette opération :

⇒ www.waterimagescollection.com

A lire

? **Le grand livre de l'habitat solaire**, d'Alain Liébard, Jean Pierre Ménard, Patrick Piro est édité par l'**Observatoire des Energies Renouvelables**, Observ'ER. L'ouvrage présente 110 réalisations d'architecture bioclimatique en France pour concilier habitat & protection de l'environnement. Il propose une double lecture : sur les pages de gauche, les réalisations sont commentées ; sur les pages de droite, les grands principes de l'habitat solaire : intégration, climat, lumière et chaleur, effet de serre, soleil, moyens de construction. La dernière partie expose les fondements du développement durable en insistant sur les conséquences du dérèglement climatique, les pistes pour le futur et l'urbanisme durable. Septembre 2007 - 256 pages couleur - 45€

⇒ observ.er@energies-renouvelables.org

? **Energie, changeons de cap ! Scénario pour une France durable** par Didier Lenoir, président du **Comité de Liaison des Energies Renouvelables (CLER)** aux éditions Terre Vivante. Changement climatique, épuisement des ressources, ouverture des marchés énergétiques à la concurrence : le monde de l'énergie en France est en pleine mutation. Les solutions : sobriété, efficacité, énergies renouvelables. À partir de ces trois éléments indissociables, l'ouvrage propose un scénario réaliste pour diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre, partager les compétences entre l'État et les collectivités, utiliser les énergies locales et les productions centralisées d'une manière complémentaire... 8 octobre 2007 - 14€

⇒ www.cler.org/changeons

? **L'environnement en Europe — 4^e évaluation**, le nouveau rapport de l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) a été publié le 10 octobre 2007. Dernière évaluation en date d'une série consacrée à l'environnement paneuropéen publiée par l'AEE depuis 15 ans, le rapport dresse le bilan des progrès réalisés en matière d'environnement dans 53 pays dont la population totale dépasse 870 millions de personnes. La région comprend l'Europe de l'Est, le Caucase et l'Asie centrale, l'Europe du Sud-Est, ainsi que l'Europe occidentale et centrale. Même si des progrès ont été accomplis (réduction de certaines formes de pollution atmosphérique, amélioration du traitement des eaux usées), des problèmes majeurs subsistent, comme le climat, la biodiversité (plus de 700 espèces européennes sont menacées d'extinction), la qualité de l'eau (100 millions de personnes n'ont accès ni à de l'eau potable, ni à des installations sanitaires de qualité) et les menaces pour la santé liées à l'environnement.

⇒ Rapport à télécharger :

www.eea.europa.eu/pan-european/fourth-assessment

Internet

www.cdmbazaar.net : un site de bourse au CO₂

La Convention Cadre des Nations Unies sur les changements Climatiques (CCNUCC) lance le site internet CDM Bazaar. L'objectif est d'inciter à développer l'utilisation des marchés échangeant des droits d'émission de gaz à effet de serre afin de contribuer à remplir les objectifs du Protocole de Kyoto. Il s'agit pour les pays en développement d'obtenir des droits d'émission pour les revendre aux pays les plus émetteurs et ainsi de financer une politique de développement durable. En effet, le Protocole de Kyoto exige de 36 pays industrialisés ramènent leurs émissions de gaz à effet de serre au moins 5% en dessous de leurs niveaux de 1990 entre 2008 et 2012. Ce site permet aux participants de publier des informations concernant aussi bien des projets contribuant à la réduction d'émission de GES mais ayant besoin de financement, que des droits d'émission à vendre ou acheter, ainsi que des informations concernant l'évolution du marché du carbone ou encore des offres d'emplois.

Eco-Dates

23/10 : Paris - Lancement de l'Agenda 21 de la **Ligue de l'enseignement** - www.laligue.org

24/10 : Journée de lancement du réseau français des étudiants pour le développement durable (REFEDD) à la Conférence des Grandes Ecoles - www.refedd.com

25/10 : La Rochelle - L'environnement, opportunité et vecteur pour l'emploi - **Ifree** - www.ifree.asso.fr

25/10 : Loos-en-Gohelle - Ateliers régionaux Développement durable : développement humain ? - Culture et Promotion - culture.promotion@wanadoo.fr

25-26/10 : Rennes - Ensemble, redessignons nos villes. Premières Rencontres Urbaines organisées par Audiar, en collaboration avec Rennes Métropole et le Pays de Rennes www.rennes-metropole.fr/cache/media/orig/100800.pdf

26/10 : Paris - Peut-on sauver la planète ? la communauté internationale face aux défis écologiques - **Agence française de développement** et Green Cross France - asmorizot@hopscotch.fr

30-31/10 : Valenciennes - TIC21, 3^{ème} forum international sur les technologies de l'information et le développement durable, organisé par l'**ACIDD**. <http://www.tic21.com/>

31/10-4/11 : Calvi (Corse) - Le festival du vent fête ses 15 ans - **Les Amis du festival du vent** - www.lefestivalduvent.com

5-7/11 : Paris - 4^{ème} Colloque national Energie solaire et Bâtiment, construire durablement avec le soleil - **ADEME** et Enerplan - www.ademe.fr

6/11 : Paris - Les Utopiades de l'ARENE Ile-de-France : « Territoires éclatés... Territoires augmentés ? L'avenir des temps et des lieux de vie » - d.sellier@areneidf.org

6-9/11 : Yaoundé (Cameroun) - Journées mondiales de l'Urbanisme : Développement urbain durable en Afrique : Défis pour le 3^e Millénaire - **Société Française des Urbanistes** - www.urbanistes.com

7-9/11 : Clermont-Ferrand - 21^{ème} Rencontres nationales du transport public - GIE Objectif transport public - www.objectiftransportpublic.com

8-9/11 : Toulouse - Séminaire « Environnement et développement durable » dans le cadre du programme INTERREG IIB SUDOE - **Arpe-Midi-Pyrénées** - www.arpe-mip.com/html/1-5709-Seminaire-SUDOE-Environnement-DD.php

Comité 21 - 132 rue de Rivoli - 75001 Paris

tél. : 01 55 34 75 21 - fax : 01 55 34 75 20

comite21@comite21.org - www.comite21.org

www.agenda21france.org